S'inscrire à une formation

Tout au long de l'année Guide, le Mouvement te propose des formations pour t'outiller dans ton rôle d'animateur. Tu peux entamer ton parcours de formation l'année qui précède ton entrée dans un staff ou à n'importe quel moment de ta vie d'animateur. Au terme de ton parcours, tu obtiendras le brevet d'animateur de centres de vacances, reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conditions pour t'inscrire

- **Avoir 16 ans** le 1er jour de la formation.
- Être animateur ou le devenir l'année suivante.
- Participer à la totalité de la formation : une arrivée tardive ou un départ anticipé empêchera la validation de ta formation.

Comment t'inscrire ?

Rends-toi dans www.guides.be pour choisir la formation et la date qui te convient.

- Les animateurs s'inscrivent via SCRIBe.
- Les Horizons demandent à leur staff ou leur CU de les inscrire.

Et après, que se passe-t-il ?

Tu reçois un accusé de réception avec toutes les informations pour régler les frais d'inscription. Tu as 15 jours pour effectuer le paiement. Passé ce délai, ton inscription ne sera plus prioritaire. En effet, **le paiement valide l'inscription**. Donc pour être certain d'être inscrit, ne tarde pas à régler les frais de formation.

Prix des formations

- FAn et Anim1 : 45 €
- Anim2 et Anim3 : 55 €
- Carte technique : 25 €

Si le prix de la formation s'avérait un frein à ta participation, n'hésite pas à en parler à ton CU, ta Région ou au Carrick, nous pouvons te proposer des solutions suivant la difficulté que tu rencontres.

Peux-tu annuler ton inscription ?

Oui mais sache que :

- **si l'annulation a lieu au plus tard quinze jours avant la formation,** on prélèvera 10 € pour les frais administratifs.
- **si l'annulation a lieu dans les quinze jours qui précèdent la formation,** aucun remboursement ne sera effectué. Sauf si tu nous transmets un certificat médical. Dans ce cas, tu seras remboursé du montant des frais d'inscription moins 10 € de frais administratifs.



Une formation peut-elle être annulée par les GCB?

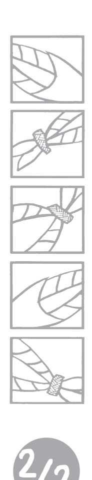
Si les conditions pour garantir le bon déroulement de la formation ne sont pas réunies dans le mois qui précède, nous pourrions être contraints d'annuler la formation. Dans ce cas, le montant perçu lors de ton inscription te sera remboursé en intégralité.

Quota de participants de la même Unité

Pour favoriser les échanges entre animateurs, nous acceptons un nombre maximum de participants d'un même groupe ou d'une même Unité.
Quota par Unité :
- pour une formation FAn et Anim1 : maximum 4 personnes
- pour les autres formations : maximum 5 personnes

Durée de la formation

À partir du moment où tu as commencé ta formation, il te reste 36 mois (trois ans) pour réaliser la totalité du parcours et obtenir ton brevet. n'hésite pas à te renseigner au Carrick, si tu es en examen par exemple.





Fiches Petit GCB
F1 Le parcours de formation pour animateurs
AN-F1 Pourquoi se former ?
Mode d'emploi SCRIBe
S'inscrire à une formation